

LE CALENDRIER DE LA PHASE 2 DU CHAMPIONNAT DÉVOILÉ

La Fédération Française de BasketBall (FFBB) a dévoilé ce samedi 17 février 2024 le calendrier de la deuxième phase du championnat de Nationale Masculine 1 (NM1). Les 28 équipes sont réparties dans trois groupes, A, B et C. Les équipes des groupes A et B joueront pour l'accession en Pro B (deux places). Les quatre dernières équipes du groupe C (hors Pôle France) descendront en Nationale Masculine 2 (NM2).

LES GROUPES :

GROUPE A			GROUPE B			GROUPE C		
1	Chartres	13 pts	1	Rueil	14 pts	1	Lyon	11 pts
2	Hyères-Toulon	13 pts	2	Mulhouse	13 pts	2	Poissy	11 pts
3	Tarbes-Lourdes	13 pts	3	Vitré	13 pts	3	Berck/Rang du Fliers	9 pts
4	Avignon Le Pontet	13 pts	4	Pont-de-Cheruy	13 pts	4	Feurs	9 pts
5	Tours	12 pts	5	Toulouse	12 pts	5	Pôle France	9 pts
6	Caen	12 pts	6	Orchies	12 pts	6	Les Sables	8 pts
7	Quimper	12 pts	7	Le Havre	11 pts	7	Lorient	8 pts
8	Andrézieux	11 pts	8	Challans	11 pts	8	Besançon	6 pts
9	Saint- Vallier	11 pts	9	Boulogne-sur-Mer	11 pts			
10	Loon Plage	10 pts	10	Rennes	9 pts			



Retrouvez le calendrier de la deuxième phase de championnat sur le site [NM1.FFBB.com](https://nm1.ffbb.com)

LA FORMULE DU CHAMPIONNAT DE NM1 :

Le championnat de NM1 est la plus haute division masculine encadrée par la Fédération Française de BasketBall. Composée de 28 équipes, celle-ci s'organise en 3 phases distinctes.

PHASE 1 DU CHAMPIONNAT NM1

Du 22 septembre 2023 au 16 février 2024

- Les 28 équipes sont réparties en **2 poules** de 14 équipes, composées selon des critères géographiques, économiques et sportifs ;
- Les équipes de chaque poule disputent un championnat (phase 1) en rencontres aller et retour.

PHASE 2 DU CHAMPIONNAT NM1

Du 8 mars 2024 au 16 avril 2024

Les 28 équipes sont réparties en **3 groupes** :

GROUPE A

Les équipes de chaque poule, classées de la 1ère à la 5ème place de la phase 1 accèdent au Groupe A pour la phase 2. Les équipes qui se sont déjà affrontées lors de la phase 1 ne se rencontrent pas à nouveau mais conservent les résultats directs acquis lors de la phase 1.

La phase 2 se dispute en rencontres aller et retour à l'issue de laquelle un classement est établi.

Le premier de la seconde phase sera sacré **champion de France NM1 et accèdera à la 2ème division masculine professionnelle (Pro B)***. Les neuf autres équipes iront en play-offs (phase 3).

**Sous réserve de validation par la DNCCG et du respect des autres conditions réglementaires*

GROUPE B

Les équipes de chaque poule, classées de la 6ème à la 10ème place lors de la phase 1 accèdent au Groupe B pour la phase 2. Les équipes qui se sont déjà affrontées lors de la phase 1 ne se rencontrent pas à nouveau mais conservent les résultats directs acquis lors de la phase 1.

La phase 2 se dispute en rencontres aller et retour à l'issue desquelles un classement est établi. Les 7 premières équipes de ce second groupe seront qualifiées pour les play-offs (phase 3). Les 3 dernières finissent leur saison.

GROUPE C

Les équipes de chaque poule, classées de la 11ème à la 14ème place lors de la phase 1 accèdent au Groupe C pour la phase 2. Les équipes qui se sont déjà affrontées lors de la phase 1 ne se rencontrent pas à nouveau mais conservent les résultats directs acquis lors de la phase 1.

La phase 2 se dispute en rencontres aller et retour à l'issue de laquelle un classement est établi. Les 4 derniers descendent en **Nationale Masculine 2** (hors Pôle France) et les 3 premiers finissent leur saison. Contrairement aux Groupes A et B, le Groupe C terminera lui sa phase 2 le 3 mai 2024.

PHASE 3 (PLAY OFFS) DU CHAMPIONNAT NM1

Les 16 équipes (9 du groupe A et 7 premières du groupe B) accèdent à la phase 3 (playoffs).

Les 8èmes de finale (26 avril, 3 et 5 mai 2024), les quarts de finales (10, 17 et 19 mai 2024) et les demi-finales (24 et 31 mai, 2 juin 2024) ainsi que la finale (7, 14 et 16 juin 2024) se disputent en 2 matchs gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :

- Match Aller chez le moins bien classé de la phase 2
- Match Retour chez le mieux classé de la phase 2
- Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 2

L'équipe vainqueur des Play-offs accède sportivement à la 2ème division masculine professionnelle (Pro B)*.

**Sous réserve de validation par la DNCCG et du respect des autres conditions réglementaires*

Service de Presse FFBB

117 rue du Château des Rentiers - BP 403 - 75626 Paris Cedex 13 (FRANCE)

communication@ffbb.com - www.ffbb.com

facebook.com/ffbasketball - twitter.com/ffbasketball - youtube.com/francebasketball